SECUR' OBSEQUES - BPCE VIE - JUILLET 2025

Contrat d'assurance prévoyance obsèques vie entière 1

Exemple pour une adhésion à 50 ans et un capital obsèques garanti de 5 000 € 2

Tableau comparatif des cotisations ³

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes modalités de cotisations et n'a pas de valeur contractuelle

		de Cotisation ent annuelle	Cumul des cotisations payées en cas de décès à :								
				60 ans	65 ans	70 ans	75 ans	80 ans	85 ans	90 ans	95 ans
Tomporaira	5 ans	1075,61		5378,05							
Temporaire	10 ans	547,89	2739,45	,45 5478,9							

Garanties incluses dans la cotisation au titre du contrat (assistance ou autres): le coût des garanties d'assistance prévues au contrat est inclus dans les cotisations indiquées ci-dessus.

Modalités de revalorisation ou d'indexation prévues au contrat :

À la fin de chaque année, l'assureur détermine le montant de la participation aux bénéfices conformément à la réglementation en vigueur. Cette participation correspond à 90 % des bénéfices techniques et financiers, déduction faite d'un taux de prélèvement de gestion sur encours égal à 1 % et du taux d'intérêt technique garanti à l'adhésion, visé à l'article A 335-1 du Code des assurances.

Le montant de la participation aux bénéfices ainsi obtenu est affecté en augmentation de la provision mathématique qui se traduit par une augmentation du capital garanti, le montant des cotisations demeurant inchangé.

Tableau comparatif des valeurs de rachat 4

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes valeurs de rachat et n'a pas de valeur contractuelle

			Valeur de rachat au bout de :									
Type de paiement	Durée de paiement		5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans	45 ans	
T	_ 5 ans 5 000											
Temporaire	10 ans		2 477	2 477 5 000								

⁽¹⁾ Capital versé au bénéficiaire du contrat quels que soient la date du décès et le total des cotisations versées, sous réserve des carences et exclusions contractuelles.

BPCE Vie - Société anonyme au capital social de 161 469 776 euros – 349 004 341 RCS Paris - Entreprise régie par le code des assurances – Siège social : 7, promenade Germaine Sablon – 75013 Paris – Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581 01QHNQ (BPCE – SIRET 493 455 042)



⁽²⁾ Le montant de 5 000 € a été choisi à titre d'exemple car il est proche du coût moyen des obsèques en France hors marbrerie

⁽³⁾ Les cotisations ci-dessous ne prennent pas en compte les garanties optionnelles non incluses dans la cotisation

⁽⁴⁾ Les valeurs de rachat ne sont pas équivalentes aux primes versées car il ne s'agit pas d'un contrat de type épargne mais d'un contrat de type prévoyance. Par ailleurs, en cas de non-paiement des primes, la valeur du contrat et donc des valeurs de rachat sera réduite

SECUR' OBSEQUES - BPCE VIE - JUILLET 2025

Contrat d'assurance prévoyance obsèques vie entière 1

Exemple pour une adhésion à 60 ans et un capital obsèques garanti de 5 000 € 2

Tableau comparatif des cotisations ³

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes modalités de cotisations et n'a pas de valeur contractuelle

	Durée de paiement	Cotisation annuelle	Cumul des cotisations payées en cas de décès à :								
Type de paiement			65 ans	70 ans	75 ans	80 ans	85 ans	90 ans	95 ans		
	5 ans	1080,38	5401,9								
Temporaire	10 ans	561,34	2806,7	,7 5613,4							

Garanties incluses dans la cotisation au titre du contrat (assistance ou autres): le coût des garanties d'assistance prévues au contrat est inclus dans les cotisations indiquées ci-dessus.

Modalités de revalorisation ou d'indexation prévues au contrat :

À la fin de chaque année, l'assureur détermine le montant de la participation aux bénéfices conformément à la réglementation en vigueur. Cette participation correspond à 90 % des bénéfices techniques et financiers, déduction faite d'un taux de prélèvement de gestion sur encours égal à 1 % et du taux d'intérêt technique garanti à l'adhésion, visé à l'article A 335-1 du Code des assurances.

Le montant de la participation aux bénéfices ainsi obtenu est affecté en augmentation de la provision mathématique qui se traduit par une augmentation du capital garanti, le montant des cotisations demeurant inchangé.

Tableau comparatif des valeurs de rachat 4

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes valeurs de rachat et n'a pas de valeur contractuelle

				Valeur de rachat au bout de :									
Type de paiement	Durée de paiement		5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans	45 ans		
Tommousing	5 ans 5 000												
Temporaire	10 ans		2 457	2 457 5 000									

⁽¹⁾ Capital versé au bénéficiaire du contrat quels que soient la date du décès et le total des cotisations versées, sous réserve des carences et exclusions contractuelles.

BPCE Vie - Société anonyme au capital social de 161 469 776 euros – 349 004 341 RCS Paris - Entreprise régie par le code des assurances – Siège social : 7, promenade Germaine Sablon – 75013 Paris – Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581 01QHNQ (BPCE – SIRET 493 455 042)



⁽²⁾ Le montant de 5 000 € a été choisi à titre d'exemple car il est proche du coût moyen des obsèques en France hors marbrerie

⁽³⁾ Les cotisations ci-dessous ne prennent pas en compte les garanties optionnelles non incluses dans la cotisation

⁽⁴⁾ Les valeurs de rachat ne sont pas équivalentes aux primes versées car il ne s'agit pas d'un contrat de type épargne mais d'un contrat de type prévoyance. Par ailleurs, en cas de non-paiement des primes, la valeur du contrat et donc des valeurs de rachat sera réduite

SECUR' OBSEQUES - BPCE VIE - JUILLET 2025

Contrat d'assurance prévoyance obsèques vie entière 1

Exemple pour une adhésion à 70 ans et un capital obsèques garanti de 5 000 € 2

Tableau comparatif des cotisations 3

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes modalités de cotisations et n'a pas de valeur contractuelle

Type de paiement	Durée de paiement		Cumul des cotisations payées en cas de décès à :							
		Cotisation annuelle	75 ans	80 ans	85 ans	90 ans	95 ans			
	5 ans	1100,91	5504,55							
Temporaire	10 ans	602,23	3011,15	6022,3						

Garanties incluses dans la cotisation au titre du contrat (assistance ou autres): le coût des garanties d'assistance prévues au contrat est inclus dans les cotisations indiquées ci-dessus.

Modalités de revalorisation ou d'indexation prévues au contrat :

À la fin de chaque année, l'assureur détermine le montant de la participation aux bénéfices conformément à la réglementation en vigueur. Cette participation correspond à 90 % des bénéfices techniques et financiers, déduction faite d'un taux de prélèvement de gestion sur encours égal à 1 % et du taux d'intérêt technique garanti à l'adhésion, visé à l'article A 335-1 du Code des assurances.

Le montant de la participation aux bénéfices ainsi obtenu est affecté en augmentation de la provision mathématique qui se traduit par une augmentation du capital garanti, le montant des cotisations demeurant inchangé.

Tableau comparatif des valeurs de rachat ⁴

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes valeurs de rachat et n'a pas de valeur contractuelle

		Valeur de rachat au bout de :							
Type de paiement	Durée de paiement	5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans			
	5 ans			5 000					
Temporaire	10 ans	2 404		5 C	000				

⁽¹⁾ Capital versé au bénéficiaire du contrat quels que soient la date du décès et le total des cotisations versées, sous réserve des carences et exclusions contractuelles.

BPCE Vie - Société anonyme au capital social de 161 469 776 euros – 349 004 341 RCS Paris - Entreprise régie par le code des assurances – Siège social : 7, promenade Germaine Sablon – 75013 Paris – Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581 01QHNQ (BPCE – SIRET 493 455 042)



⁽²⁾ Le montant de 5 000 € a été choisi à titre d'exemple car il est proche du coût moyen des obsèques en France hors marbrerie

⁽³⁾ Les cotisations ci-dessous ne prennent pas en compte les garanties optionnelles non incluses dans la cotisation

⁽⁴⁾ Les valeurs de rachat ne sont pas équivalentes aux primes versées car il ne s'agit pas d'un contrat de type épargne mais d'un contrat de type prévoyance. Par ailleurs, en cas de non-paiement des primes, la valeur du contrat et donc des valeurs de rachat sera réduite